

Note d'information

Ref : QMM/COM/0002/09

Fort Dauphin- 29 janvier 2009

3^{ème} blocage de la route d'accès vers Mandena

Dans la nuit du 27 janvier 2009, une trentaine de personnes ont de nouveau bloqué la route publique sur le croisement de la RN 12 menant vers le lieu d'exploitation minière à Mandena, empêchant ainsi la compagnie de fonctionner.

Elles exigent les mêmes revendications scandées lors des 2 précédents barrages (2 Décembre 08 et 7 janvier 09) : le paiement d'une compensation financière contre leur expulsion de la zone de Mandena et à titre de dédommagement de leurs rizières inondées à cause du seuil déversoir.

A l'heure où nous diffusons cette note, la situation n'est pas encore débloquée. Des employés sont toujours retenus à l'usine, ne pouvant pas franchir les barrages. Ce traitement de nos collègues est inacceptable et ne peut être justifié. Nous avons demandé l'appui des autorités pour nous permettre de relever ces personnes.

QMM réitère sa condamnation, tant sur la forme que sur le fonds.

Sur la forme, un barrage reste une atteinte aux droits et libertés. Sur le fonds, la protestation n'est plus justifiée car les litiges relatifs à l'utilisation des terrains dans le périmètre minier de Mandena sont déjà résolus par la signature, le mardi 27 janvier dans l'après midi, d'un accord commun entre QMM et les représentants des occupants résidant à Amparihy / Fort Dauphin, sous l'égide de la Région, du District de Fort Dauphin, de la Commune urbaine et des notables de la ville. En ce qui concerne la deuxième revendication, l'ONE et le Service régional de l'Agriculture ont déjà statué que le seuil déversoir n'a aucun lien de cause à effet sur l'inondation de leurs rizières.

Il a été convenu lors de la signature de l'accord du mardi 27 janvier que la pratique des barrages en tant que forme d'expression de contestation n'est plus acceptée.

Ce blocage affecte tout le monde – nos employés, nos fournisseurs et leurs employés et les communautés locales qui bénéficient de nos programmes sociaux. Le comportement irresponsable d'une petite minorité risque d'endommager les intérêts de la grande majorité de résidents de Fort Dauphin.

Malgré notre droit légitime, nous avons accepté encore une fois de s'asseoir à une table de négociation avec les barragistes, sous l'égide de la Région et de la Commune. A l'issue de cette rencontre nous attendons de la fermeté et de la franchise de la leur part pour faire cesser définitivement le blocage des accès en tant que forme de revendication.